

## **Atelier N°5**

**Spécialisé, ordinaire : face à face ou côte à côte ?**

# **Texte de l'intervention** **de** **Thérèse Lucas**

## Introduction : d'où est-ce que je vous parle ?

Merci de m'accueillir ici aujourd'hui. Ce n'est certainement pas en tant qu'experte que je vais m'adresser à vous. La seule expertise que je revendique, c'est celle de la vie quotidienne avec un jeune adulte autiste de près de 20 ans, Antoine, qui se prépare à entamer un « baccalauréat en informatique de gestion » dès septembre. Quand Anne Leblanc s'est adressée à moi, je n'ai pourtant pas hésité une seconde. Je m'adresse donc à vous sans prétention aucune, animée du désir de communiquer une expérience passionnante.

La vie m'a donné la chance de pouvoir articuler différents regards sur le thème de l'intégration : Le regard de la formation, celui de l'expérience professionnelle mais aussi celui de mère d'enfant « différent ».

- La formation : je suis psychologue et lors de mes études, je me suis « spécialisée » dans le domaine du handicap, mental ou neurologique.
- L'expérience professionnelle :
  - o pendant deux ans, j'ai travaillé en **école spécialisée**, mon rôle consistait à assurer l'articulation du travail paramédical (logopède, kiné, psychomotricienne), et du travail des enseignants. C'était au début des années 80. On ne parlait pas de PIA, mais des dispositifs étaient mis en place, afin d'assurer une intégration des interventions auprès d'un jeune qui présente un handicap.
  - o Ensuite, j'ai fonctionné dans deux **PMS**, l'un en milieu rural, centré essentiellement sur les écoles primaires de village, puis à Liège, ayant alors en charge tant des élèves du primaire que du secondaire.
  - o Puis **j'ai enseigné** dans un collège de Liège, **dans une section de transition et dans l'enseignement général**. J'ai été frappée par la diversité des « profils d'apprentissage ». cela m'a passionnée et je me suis intéressée aux méthodes de travail en développant des modules de méthodes de travail et assurant une guidance pédagogique pour les élèves demandeurs.
  - o Ces modules sont devenus des contenus de formation continue pour des enseignants. Progressivement j'ai abandonné ma fonction d'enseignante pour une double fonction de **formatrice et d'accompagnatrice pédagogique** : un élargissement de point de vue extraordinaire, l'occasion d'entendre les questions les hésitations les ressources incroyables que des enseignants peuvent vivre au quotidien.
  - o Enfin j'ai assuré la sous-direction puis depuis 2003, la **direction** d'un collège d'enseignement général.Chacune de ces étapes professionnelles m'a permis d'aborder la suivante avec un sentiment de compétence et d'efficacité accru avec, au centre de mes préoccupations, l'élève en difficulté ainsi que sa famille, souvent en souffrance.
- Les circonstances de vie : j'ai trois merveilleux (grands) enfants et l'un d'eux, Antoine, m'a permis de vivre de l'intérieur ce que pouvait être le combat de parents pour l'intégration de leur enfant « différent ».

Je me suis donc essentiellement attachée à l'intégration de jeunes présentant des troubles autistiques plus ou moins « prononcés ». Mais j'ai très vite constaté que les « incontournables » d'une intégration réussie pouvaient s'appliquer à d'autres type de besoin que le trouble de communication que constitue l'autisme. Un enfant mal voyant ou mal entendant ou profondément dyslexique est également entravé dans sa communication avec le monde extérieur. Or enseigner et apprendre sont, par nature, des actes de communication.

En bref, je vais adopter un point de vue très « local »: celui de l'école et très pragmatique : « que faire pour que cet enfant là apprenne et progresse ? ».

Je dispose de 20' je ne pourrai donc pas aller très loin. Je vais me limiter à deux points : Je vais d'abord, très rapidement exposer en quoi la communication pédagogique avec un élève autiste peut être adaptée pour permettre à ce jeune de s'intégrer et de progresser puis je m'étendrai plus longuement sur les conditions minimales qu'il faut réunir pour réussir l'intégration d'un enfant à besoin spécifiques.

## 1. Caractéristiques d'une communication efficace avec un enfant présentant des troubles autistiques.

Le jeune autiste a une perception de l'environnement qualitativement différente. De manière réductrice, on pourrait dire que les stimuli sociaux sont traités comme des stimuli physiques, de plus, l'autiste perçoit les détails AVANT de percevoir l'ensemble, il présente des intérêts restreints (sur lesquels il est « incollable ») et des difficultés à anticiper et planifier les tâches. Ce tableau constitue une simplification outrancière mais ces quelques éléments peuvent fortement entraver la communication pédagogique si l'enseignant ne tient pas compte de ces caractéristiques.

Il faut permettre à l'élève « autiste » de se construire une représentation la plus concrète et explicite possible de la tâche qu'il doit réaliser. Cela permet non seulement à l'élève de s'engager dans la tâche et de l'exécuter de manière organisée mais cela lui évite également une angoisse négative et inutile.

La communication pédagogique doit être dans la mesure du possible

- o concrète,
- o explicite,
- o positive
- o soutenance.

Je vais illustrer ces caractéristiques par des exemples précis :

- o **Concrète** : éviter des expressions vagues telles que « *mets-toi au travail* », ou « *nous ferons cela plus tard* » : dire plutôt : « *prends ton cahier d'exercice de mathématique et fais les exercices 3, 4 et 5* » ou « *Nous ferons cela juste après la récréation* ».
- o **Explicite** : (exemple véridique) éviter de demander « *écris un poème à la manière d'André Breton* » mais formuler plutôt : « *rédige un poème qui reprend les caractéristiques du poème **ma femme** d'André Breton, les caractéristiques sont reprises sur la feuille ci-contre* ».
- o **Positive** : informer l'élève de ce qu'il doit faire et non se limiter à ce qu'il ne peut pas faire. Rappeler les règles de manière objective, sans charge émotionnelle : éviter : « *ne m'interromps pas* » d'une voix irritée, mais rappeler calmement qu'un élève lève la main avant de prendre la parole.
- o **Soutenance** : donner à l'élève le moyen d'organiser sa propre communication et lui donner des « trucs » pour signaler qu'il est en panne.

Il faut savoir que pour ces élèves, la réalisation de travaux de groupe est un calvaire car au-delà de la tâche, ils doivent s'ajuster socialement aux autres et anticiper leurs réactions. Les travaux de groupes doivent donc être particulièrement bien balisés : répartition claire des rôles de chacun, et alternance de temps de travail en solitaire et en groupe. Il est utile également de laisser de temps à autre l'élève se « réfugier sur son îlot de sécurité », c'est-à-dire de pouvoir se réfugier dans un endroit ou une activité où il peut se détendre et retrouver sa concentration et le contrôle de soi.

Au fil des situations problématiques rencontrées, on peut construire avec l'élève des outils concrets qui facilitent son intégration:

- des scripts sociaux

- des scénarios sociaux
- des plans d'actions
- des « rapports d'incidents » concrets en cas de difficultés comportementales
- descriptions concrètes de situations qui posent régulièrement problème pour en faciliter l'anticipation

C'est toute une attitude, un mode de communication, simple concrète, positive qui est décrite au travers de ces quelques exemples.

L'élève autiste n'est pas le seul à bénéficier de ce mode de communication, l'ensemble des élèves présentant des difficultés d'apprentissage en sont également bénéficiaires.

Les enseignants ont besoin d'être soutenus, accompagnés : si les grands principes sont simples, leur mise en application peut s'avérer épuisante. De plus, ils ont besoin d'être RECONNUS dans la démarche qu'ils mettent en place. C'est pourquoi l'intégration d'un élève « différent » se prépare.

## 2. Conditions minimales de réussite d'un projet d'intégration

Il y a trois « prérequis » indispensables :

- Constituer une équipe interne à l'école
- Travailler avec un réseau d'experts externes à l'école
- Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation.

### 2.1. Constituer une équipe interne et la préparer à l'arrivée de l'élève:

Pour ces élèves, la cohésion de l'équipe éducative est très importante : il faut des personnes qui s'entendent bien et collaborent facilement.

#### 2.1.1. Pourquoi une équipe?

Il faut éviter l'isolement et l'épuisement de l'enseignant « titulaire » et la dépendance de l'élève à la présence d'un seul enseignant. De plus, il y a davantage de ressources dans une équipe que chez une seule personne (assurer des relais dans l'engagement et la créativité, élargir les points de vue). Enfin, il faut assurer la continuité du projet, lorsque l'élève change de classe : dans notre accompagnement d'autistes, nous faisons en sorte que l'élève conserve au moins deux enseignants lorsqu'il change d'année.

#### 2.1.2. Comment préparer l'équipe à l'arrivée de l'élève?

- Donner de l'information sur la nature des difficultés et envisager comment le suivi va être assuré : qui fera quoi ?
- Disposer d'une sorte de « mode d'emploi » : à quoi être attentif, quels pièges éviter?
- Constituer un document qui rassemble les infos et retrace le suivi de l'élève : PIA, PEI sous forme de document papier ou sur support informatique.
- Identifier dans l'équipe éducative, une personne de référence, sorte de « **mentor personnel de l'élève** » et qui joue le rôle de personne ressource pour l'équipe éducative.

### **2.1.3. Qui fait partie de l'équipe?**

Le titulaire sera la personne clé de l'équipe, il faut également impliquer un éducateur ainsi que les professeurs de cours généraux, cours pratiques et éducation physique (important dans le cas d'autisme). Il est indispensable que la direction fasse partie de l'équipe !!!

Rôle de la direction :

- donner des autorisations exceptionnelles (exemple rester en classe pendant les récréés, accès au CCM en dehors des heures)
- assurer la souplesse dans l'application des règles (en particulier pour l'évaluation)
- Demander le soutien d'intervenants externes
- Soutenir l'équipe éducative, donner le droit au découragement, au sentiment d'échec...

## **2.2. Travailler avec un réseau d'experts externes**

### **2.2.1. Pourquoi ?**

Il est INDISPENSABLE que chacun reste dans son rôle... et d'assurer la complémentarité des rôles. Ces enfants ont besoin de clarté, de prévisibilité, la confusion des tâches et des rôles est préjudiciable à tout le monde. L'enseignant reste l'enseignant, il ne doit pas devenir thérapeute ou assistant social. Il doit simplement adapter sa communication pédagogique aux besoins spécifiques de l'élève et faire appel à l'expertise de l'autre quand c'est nécessaire.

### **2.2.2. Qui sont ces experts ?**

Ils seront différents selon les circonstances :

- L'enseignant auxiliaire provenant de l'enseignement spécialisé, mieux familiarisé avec les difficultés spécifiques de l'élève
- Les parents !!! Ils doivent être considérés comme « partenaires »: ils disposent du « vocabulaire social de leur enfant », ils peuvent nous aider à « mettre les sous-titres »
- Service d'accompagnement, d'aide à l'intégration
- Centre de revalidation ex: CHW, CRF...dans certains cas, participation au « plan de services »
- Le centre PMS, qui peut être un intermédiaire dans la relation aux parents et être présent pour aider les condisciples qui auraient du mal à vivre avec la « différence »
- Le psychologue ou psychiatre de l'enfant: dans certaines circonstances les parents sont trop impliqués (mais parfois on se heurte au « secret professionnel »)

### **2.2.3. Un outil de communication digital et sécurisé**

Rêvons un peu : et si le PIA avait un support électronique sécurisé accessible aux différents intervenants (Psy, service d'intégration, parents, ...) à partir de leur lieu de travail, afin de faciliter le rassemblement de l'info et d'aborder le conseil de classe avec toutes les informations pertinentes déjà réunies...

## **2.3. Faire une campagne de sensibilisation dans l'école**

### **2.3.1. Pourquoi ?**

L'élève ne doit pas seulement s'adapter à la classe mais bien à l'ensemble de la réalité scolaire et inversement, sa présence va influencer non seulement le fonctionnement de la classe mais aussi celui de toute l'école: chacun doit pouvoir « s'adapter à la réalité » de l'autre. Le comportement de l'élève au réfectoire, en salle de sport, lors des sorties scolaires pourrait être mal interprété et considéré comme de la mauvaise volonté, de l'opposition systématique ou de la bizarrerie. L'élève différent est souvent l'objet de rejet ou de moquerie, il devient aisément bouc émissaire. Il faut donc anticiper ces comportements inadéquats en informant, sensibilisant l'ensemble des élèves, afin de permettre aux condisciples et à l'équipe éducative de mieux « décoder » le comportement de l'élève, de mieux accepter des mesures d'exception. Cette information pourrait aussi permettre de constituer un système de « soutien par les pairs ». Mais restons vigilants, une information trop rapide, mal conçue peut avoir un effet inverse : engendrer le rejet, le harcèlement et provoquer une stigmatisation.

### **2.3.2. Quelles précautions prendre ?**

Une information rapide, en une seule session, réalisée en préalable, est inefficace. L'information doit être une sorte de processus: informer, permettre de poser des questions, d'exprimer le ressenti, assurer un suivi (exemple par le PMS). Un « expert externe » peut avoir plus d'impact qu'un professeur faisant partie de l'équipe et aura moins de « poids d'autorité » que la direction. Les parents doivent donner leur accord, ils peuvent éventuellement participer ou contribuer à l'information (donner des exemples concrets qui sont parfois beaucoup plus explicites que de longs exposés théoriques). Le jeune doit également donner son accord et participer aux modalités d'information. Attention, l'information ne doit pas être plus complète que ce que le jeune concerné sait de sa différence! C'est pourquoi il est judicieux d'intégrer l'information à une sensibilisation plus large :

- Éducation au respect de la différence
- Attention accordée aux compétences et aux attitudes qui permettent d'éviter le rejet et le harcèlement.

### **En guise de conclusion :**

Un projet d'intégration apporte une véritable valeur ajoutée à l'école : l'individualisation n'est pas spécifique à l'accompagnement de l'élève à besoins spécifiques: chaque élève est unique! De plus, la mise en place des stratégies efficaces pour l'élève concerné est bénéfique à tous les autres élèves de la classe. Enfin, l'école se donne un moyen concret de vivre son projet éducatif et pédagogique.

**Un projet d'intégration donne l'occasion à une équipe éducative de se réapproprier son projet éducatif et d'enrichir son projet d'établissement d'actions prioritaires concrètes.**

**L'intégration d'un élève à besoin spécifique dans l'enseignement ordinaire n'est pas un problème mais un défi passionnant !!!**